

EOS Imaging

Société Anonyme

10, rue Mercoeur

75011 Paris

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017

Deloitte & Associés
185 avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine cedex

FI Solutions
8 rue Bayen
75017 Paris

EOS Imaging

Société Anonyme

10, rue Mercoeur

75011 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de la société EOS Imaging,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EOS Imaging relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans le paragraphe « Principes de continuité d'exploitation » de la note « c. Principes et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie "Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation", nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des créances clients

Risque identifié

Au 31 décembre 2017, les créances clients nettes s'élèvent à 15 803 milliers d'euros. Ces créances correspondent principalement à des ventes d'équipement EOS dont le délai de règlement peut parfois s'étendre contractuellement jusqu'à l'installation chez l'utilisateur final, par des équipes dédiées.

La direction procède à un suivi individuel de chacune de ces créances tout au long de l'année et évalue, à la clôture, au cas par cas et pour l'ensemble des clients, le risque de non recouvrement et donc la provision pour dépréciation éventuelle à comptabiliser. Au 31 décembre 2017, trois créances ont donné lieu à dépréciation partielle, pour un montant total de 712 milliers d'euros comme détaillé au paragraphe « tableau des dépréciations » de la note « d. Notes relatives aux bilan et au compte de résultat » de l'annexe aux comptes annuels .

Nous avons considéré que la détermination des provisions sur les créances client est un point clé de l'audit en raison de l'importance significative dans les comptes annuels de la société de ces créances et du jugement nécessaire à l'appréciation de leur caractère recouvrable.

Notre réponse

Notre approche d'audit sur l'évaluation des créances client est basée sur des contrôles de substance sur les créances. Ceux-ci ont consisté à

- Identifier les créances anciennes, obtenir auprès des directions financière et générale des explications sur leur ancienneté, examiner le respect des clauses contractuelles relatives au règlement des factures, les échanges avec les distributeurs ou les utilisateurs finaux concernés ainsi que l'avancement de l'installation de l'équipement, afin d'apprécier l'estimation des perspectives de recouvrement de ces créances faites par la direction.
- Analyser la cohérence du montant des dépréciations individuelles comptabilisées avec les éléments ainsi obtenus.
- Prendre connaissance des réponses des avocats à nos demandes d'information, afin d'identifier d'éventuelles difficultés de recouvrement qui n'auraient pas donné lieu à dépréciation.
-

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Les cabinets Deloitte & Associés et Fi Solutions ont été nommés commissaires aux comptes de la société EOS Imaging par l'assemblée générale du 13 juin 2013.

Au 31 décembre 2017, ils étaient dans la cinquième année de leur mission sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 27 avril 2018

Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés



Géraldine Segond

Fi Solutions



Jean-Marc Petit

EOS IMAGING, S.A.

10 rue Mercoeur – 75011 Paris

RCS Paris 349 694 893

Comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

BILAN - ACTIF
 (en euros)

	31-déc.-17			31-déc.-16
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	Net
Immobilisations incorporelles	2 782 684	1 586 194	1 196 489	679 886
Immobilisations corporelles	4 470 366	2 596 702	1 873 664	1 399 060
Immobilisations financières	12 593 517	8 064 758	4 528 759	4 538 168
ACTIF IMMOBILISE	19 846 567	12 247 654	7 598 912	6 617 114
Stocks	4 417 568	40 354	4 377 214	2 960 413
Avances et acomptes versés sur commandes	297	-	297	297
Créances clients et comptes rattachés	16 515 721	712 500	15 803 221	11 172 971
Autres créances	32 734 630	27 583 785	5 150 845	5 611 875
Capital souscrit - appelé, non versé	-	-	-	46 790
Disponibilités	4 704 901	-	4 704 901	13 554 216
Charges constatées d'avance	327 127	-	327 127	312 154
ACTIF CIRCULANT	58 700 243	28 336 639	30 363 605	33 658 716
Frais d'émission des emprunts	183 822	-	183 822	300 330
Ecart de conversion Actif	228 330	-	228 330	71 649
TOTAL ACTIF	78 958 962	40 584 293	38 374 669	40 647 809

BILAN - PASSIF
(en euros)

	31/12/2017	31/12/2016
Capital	226 415	202 888
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	79 144 865	70 649 374
Réserve légale	20 557	20 557
Report à nouveau	(67 115 161)	(56 857 789)
Résultat de l'exercice	(5 380 021)	(10 257 372)
CAPITAUX PROPRES	6 896 655	3 757 659
Avances conditionnées	312 883	418 453
FONDS PROPRES	7 209 538	4 176 112
Provisions pour risques	1 532 022	1 402 790
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 532 022	1 402 790
Emprunts obligataires convertibles	13 406 092	15 311 842
Emprunts et dettes financières diverses	1 150 652	2 538 652
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 228 838	7 777 863
Dettes fiscales et sociales	3 111 263	2 643 778
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	78 046
Autres dettes	1 284 033	879 061
Produits constatés d'avance	1 199 663	1 350 744
DETTES	28 380 541	30 579 986
Ecart de conversion Passif	1 252 568	4 488 921
TOTAL PASSIF	38 374 669	40 647 809

COMPTE DE RESULTAT
 (en euros)

COMPTE DE RESULTAT	31-déc.-17 <i>12 mois</i>	31-déc.-16 <i>12 mois</i>
Vente de marchandises		
Production vendue (biens)	27 722 876	22 286 238
Production vendue (services)	3 157 331	2 824 207
Montant net du chiffre d'affaires	30 880 207	25 110 446
Subventions d'exploitation	448 045	659 982
Reprises sur dépréciations, provisions (et amort.), Transferts de ch.	844 456	325 986
Autres produits	1 176 114	1 207 205
PRODUITS D'EXPLOITATION	33 348 822	27 303 619
Achats et variations de stocks de marchandises		
Achats et variations de stocks de MP et autres approvisionnements	16 827 304	13 319 108
Autres achats et charges externes	8 162 928	6 846 175
Impôts, taxes et versements assimilés	325 702	277 436
Salaires et traitements	6 687 509	5 901 358
Charges sociales	2 892 433	2 702 519
Dotations aux amortissements et dépréciations	1 864 331	1 479 462
Autres charges	881 282	768 593
CHARGES D'EXPLOITATION	37 641 489	31 294 651
RESULTAT D'EXPLOITATION	(4 292 667)	(3 991 032)
Produits financiers	7 327 380	12 342 600
Charges financières	9 577 098	19 697 437
RESULTAT FINANCIER	(2 249 718)	(7 354 837)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(6 542 385)	(11 345 869)
Produits exceptionnels	74 738	143 406
Charges exceptionnelles	73 633	186 999
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 105	(43 594)
Participation des salariés aux résultats	(6 268)	78 352
Impôts sur les bénéfices	(1 154 991)	(1 210 443)
RESULTAT NET	(5 380 021)	(10 257 372)

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**a. LA SOCIÉTÉ**

Créée en 1989, la société EOS Imaging SA développe un dispositif médical d'imagerie innovant dédié aux pathologies ostéo-articulaires et à l'orthopédie ainsi que des applications associées.

Dans le cadre de son développement à l'international, la société a créé les filiales suivantes :

- EOS Imaging Inc. aux Etats-Unis en juin 2006,
- EOS Image Inc. au Canada en août 2000,
- EOS Imaging GmbH en Allemagne en mai 2008,
- EOS Imaging Pte Ltd à Singapour en mai 2015.

En novembre 2013, la société a acquis 100% des titres de la société OneFit Médical, éditeur de logiciels de planification pour les chirurgies du genou et de la hanche et fabricant de guides de coupe personnalisés en orthopédie.

Ainsi, EOS imaging SA, entité consolidante, et les cinq filiales de la société présentées ci-dessus, entités consolidées, constituent le Groupe EOS.

Depuis le 15 février 2012, la société est cotée sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris.

Les comptes annuels au 31 décembre 2017 d'EOS Imaging ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 11 avril 2018.

b. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE*Evolution de l'équipe de direction de l'entreprise :*

Pour soutenir sa croissance dans la zone Amérique du Nord, EOS imaging a procédé au recrutement d'un Président Amérique du Nord rattaché à la Directrice Générale, Mike Lobinsky, qui a rejoint le Groupe en juillet 2017.

En octobre, EOS imaging a nommé Eric Maulavé, précédemment VP Ventes Global, au poste de Directeur des Opérations.

Didier Saint-Félix, précédemment Directeur des Opérations, est devenu à cette date Directeur de la Transformation en charge des processus et infrastructures transverses.

Renforcement des forces commerciales sur les marchés clé :

Pour soutenir sa croissance dans la zone Amérique du Nord, EOS imaging a renforcé ses équipes commerciales tant en nombre qu'en expérience dans le domaine de la vente d'équipements médicaux innovants (tels que les robots médicaux).

EOS imaging a également transformé son approche du marché allemand, précédemment abordé par le biais d'un agent, en approche directe.

Réalisation d'un placement privé

Le 21 avril 2017, EOS imaging a placé 1 868 000 actions nouvelles d'une valeur nominale unitaire de 0,01 €, au prix unitaire de 4,20 €, prime d'émission incluse, pour un montant total d'environ 7,8 m€ représentant environ 9,2% du capital de la Société.

L'opération a été mise en œuvre par décision du Conseil d'administration du 20 avril 2017 et par décision du Directeur Général en date du 20 avril 2017 conformément à la délégation octroyée par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 17 juin 2015.

L'augmentation de capital a été effectuée par l'émission d'actions ordinaires sans droit préférentiel de souscription par placement privé au profit d'investisseurs qualifiés conformément aux articles L.225-136 du code de commerce et L.411-2 II du code monétaire et financier.

Emission d'actions nouvelles (PACEO)

Le 23 juin 2017, EOS imaging a procédé, dans le cadre du PACEO mis en place avec la Société Générale le 16 juin 2014, à l'émission de 185 000 actions nouvelles au prix unitaire de 5,52 euros.

Les actions nouvelles sont librement négociables et assimilables aux actions ordinaires existantes, cotées sur Euronext Paris.

Les mouvements sur le capital social, au cours de l'exercice, sont repris en note 11 du présent document.

c. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**Principes généraux**

Tous les montants sont exprimés en euros, sauf mention contraire.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Des arrondis sont faits pour le calcul de certaines données financières et autres informations contenues dans ces comptes. En conséquence, les chiffres indiqués sous forme de totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent.

Les méthodes d'évaluation et de présentation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Principes de continuité d'exploitation

Au 31 décembre 2017, la trésorerie et les équivalents de trésorerie du Groupe s'élevaient à 6,9 m€, la Société EOS imaging SA contribuant à hauteur de 4,7 m€.

Afin de soutenir la croissance de son activité en 2018, EOS imaging a souhaité faire évoluer son contrat d'emprunt obligataire avec IPF :

- L'amortissement des trois premières tranches est suspendu à partir de décembre 2017 jusqu'en juin 2019, avec une fin d'amortissement reportée à juin 2022
- Une nouvelle tranche de 5 millions d'euros a été souscrite en janvier 2018, avec un remboursement partiel entre décembre 2021 et décembre 2022 et 60% in fine, sans émission supplémentaires de BSA, les autres conditions étant comparables à celles de la précédente tranche.

Au cours des douze mois à venir, sur la base de ses prévisions budgétaires, la Société restructurera son financement afin de faire face à ses besoins de trésorerie. La société dispose de plusieurs options pour financer sa croissance :

- par dette auprès de fonds nord-américains spécialistes du secteur
- par émission d'obligations convertibles auprès de fonds européens
- par financement du poste de créances clients via l'affacturage.

Ces options ont fait l'objet d'accords de principe lors de réunions du Conseil d'administration et seront étudiées par le Groupe pour définir la ou les meilleures options de restructuration du financement de l'entreprise. Les comptes de la Société sont ainsi établis, dans ce contexte, en application du principe de continuité d'exploitation.

Même si, compte tenu de son historique et des premières discussions menées à ce jour, la société estime qu'il est probable que ces opérations de financement soient menées à leur terme, il subsiste, de fait, une incertitude sur la continuité d'exploitation.

Méthodes comptables***Immobilisations incorporelles***

Les coûts liés à l'acquisition des licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ils sont amortis linéairement sur une période de 1 an.

Les coûts relatifs aux dépôts de brevets en cours de validité, engagés par la société jusqu'à l'obtention de ces derniers, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Ils sont amortis linéairement sur une période de 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les rénovations et les aménagements majeurs sont immobilisés, les frais de réparation, de maintenance et les coûts des autres travaux de rénovation sont comptabilisés en charges au fur et à mesure des dépenses.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimée des biens. Les agencements de biens loués sont amortis sur la durée la plus courte de leur durée de vie propre ou de la durée du contrat de location.

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés en charges de l'exercice. La production immobilisée, le cas échéant, concerne des matériels destinés à la réalisation de tests.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

▪ Matériel industriel et de laboratoire	3 à 5 ans
▪ Installations agencements	10 ans
▪ Matériel de bureau et informatique	2 à 5 ans
▪ Mobilier de bureau	5 ans

Les actifs immobilisés corporels font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

Il n'existe pas d'immobilisations significatives susceptibles de donner lieu à une approche par composants.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent aux éléments suivants :

- Titres de participation
- Titres d'autocontrôle
- Dépôts de garantie

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. En cas de clause de complément de prix, la valeur brute des titres attachée au complément de prix appréciée à la clôture revêt un caractère provisoire, la société retenant à la date d'arrêté des comptes la meilleure estimation du complément de prix à verser. Le complément de prix est à l'actif en contrepartie du poste dettes sur immobilisations.

A la clôture de l'exercice la valeur des titres est comparée à leur valeur d'inventaire. La plus faible de ces deux valeurs est retenue au bilan. La valeur d'inventaire correspond pour les titres de participation à la valeur d'usage déterminée en fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise et pour les actions propres au cours moyen de bourse du dernier mois de l'exercice.

La société constate un écart de conversion sur les créances rattachées aux participations considérant que la créance présente au bilan est remboursable en devises.

Stocks

Les stocks de produits finis sont suivis selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP).

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée, le cas échéant, pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de réalisation, déduction faite des frais commerciaux de vente.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titre d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés.

Les plus ou moins-values de cession sont enregistrées selon la méthode PEPS (ou FIFO) – Premier Entré Premier Sorti. Les plus-values latentes sont réintégrées fiscalement.

Opérations en devise

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce cours est portée en " écart de conversion ".

En l'absence de couverture de change, les écarts de conversion actif (pertes de change latentes) non compensés font l'objet d'une provision pour risques. Les écarts de conversion passif ne sont pas comptabilisés conformément au principe de prudence, mais sont réintégrés fiscalement.

Provision pour risques

- Provisions pour risques et charges :

Des provisions sont constituées pour faire face aux coûts relatifs aux risques et charges en cours. La politique de la Société en matière de provisions sur litiges et contentieux consiste à apprécier à la clôture de chaque exercice les risques financiers de chaque litige et des sorties probables de ressources sans contrepartie qui lui sont associées.

- Provision pour garantie :

Les ventes sont assorties d'une période de garantie d'un an ou plus. L'évaluation du coût de la garantie ainsi que la probabilité d'engagement de ces coûts sont fondées sur l'analyse des données historiques. La provision pour garantie correspond au coût de maintenance des équipements sous garantie, plafonnée à un an de garantie et pour la période restant à courir à la date de clôture sur l'ensemble des équipements vendus.

Frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont répartis linéairement sur la durée des emprunts. Les frais d'emprunts comptabilisés en charges sont transférés à l'actif en fin d'exercice dans le compte « Frais d'émission des emprunts » qui est ensuite minoré à chaque fin d'exercice par la charge résultant de l'étalement.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société résulte de la vente d'équipements d'imagerie médicale, de contrats de maintenance et de consommables et services.

Le chiffre d'affaires correspond à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens vendus dans le cadre habituel des activités de la société. Le chiffre d'affaires figure net de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de produits, des rabais et des remises.

La société comptabilise des produits lorsque le montant peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront à la société et que les critères spécifiques sont remplis pour l'activité de la société.

Pour les ventes d'équipements, le chiffre d'affaires est constaté lors du transfert à l'acheteur de la propriété et du risque, précisé dans chaque contrat, et qui selon les cas se situe à l'expédition, à la livraison ou à l'installation de l'équipement.

Une garantie est attachée à chaque vente d'équipement. Seuls les revenus relatifs à la période de garantie excédant un an sont différés pour être reconnus en produits sur la période concernée, la garantie inférieure ou égale à un an n'étant pas vendue séparément de l'équipement.

Autres produits d'exploitation

La société perçoit, en raison de son caractère innovant, des aides et subventions de l'Etat ou des collectivités publiques destinées à financer le fonctionnement ou des recrutements spécifiques. Les subventions sont comptabilisées au fur et à mesure de l'engagement des charges associées, indépendamment des encaissements.

Par ailleurs, la société facture à ses filiales des managements fees au titre des prestations d'animation et de politiques commerciales et administratives qu'elle leur apporte.

Impôt sur les bénéfices

Le Crédit d'impôt Recherche (CIR) ainsi que le Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) sont reconnus en minoration de l'impôt sur les sociétés.

Le CICE a été utilisé pour accompagner le financement des dépenses de recrutement de la société.

Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

d. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTATS

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS

L'évolution des immobilisations en valeur brute s'analyse comme suit :

Valaurs brutes	31-déc.-16	Acquisitions	Cessions / Diminution	31-déc.-17
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	1 722 453	115 453		1 837 907
Immobilisations incorporelles en cours	404 126	540 651		944 777
	2 126 579	656 104		2 782 684
Immobilisations corporelles				
Installations et agencements	756 721	60 288	(2 630)	814 379
Matériel et outillage industriel	1 962 306	106 212	(12 572)	2 055 947
Matériel et mobilier de bureau et informatique	586 592	82 378	(25 337)	643 634
Immobilisations corporelles en cours	308 764	647 643		956 407
	3 614 383	896 521	(40 539)	4 470 366
Total Brut	5 740 962	1 552 626	(40 539)	7 253 049

L'évolution des amortissements s'analyse comme suit :

Dépréciations	31-déc.-16	Dotations	Diminutions	31-déc.-17
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	1 446 693	139 501		1 586 194
	1 446 693	139 501		1 586 194
Immobilisations corporelles				
Installations et agencements	466 966	55 533	(658)	521 841
Matériel et outillage industriel	1 254 940	293 080	(7 126)	1 540 894
Matériel et mobilier de bureau et informatique	493 417	65 887	(25 337)	533 967
	2 215 323	414 500	(33 121)	2 596 702
Total Amortissements et Dépréciations	3 662 016	554 001	(33 121)	4 182 896

L'évolution des immobilisations corporelles et incorporelles en valeur nette s'analyse comme suit :

	31-déc.-16	Augmentations	Diminutions	31-déc.-17
Immobilisations incorporelles	679 886	516 603		1 196 489
Immobilisations corporelles	1 399 060	482 021	(7 418)	1 873 664
Total valeurs nettes	2 078 946	998 625	(7 418)	3 070 153

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Valaurs brutes	31-déc.-16	Acquisitions	Cessions / Diminution	31-déc.-17
Titres de participation	4 322 075			4 322 075
Créances rattachées à des participations	8 919 898		(927 215)	7 992 683
Actions propres	182 508	249 890	(253 601)	178 797
Dépôts et cautionnements	105 660	6 902	(12 600)	99 962
Total Brut	13 530 141	256 792	(1 193 416)	12 593 517

Dépréciations	31-déc.-16	Dotations	Diminutions	31-déc.-17
Titres de participation	72 075			72 075
Créances rattachées à des participations	8 919 898		(927 215)	7 992 683
Total dépréciations	8 991 973		(927 215)	8 064 758
Immobilisations financières nettes	4 538 168			4 528 759

Conformément aux méthodes comptables décrites dans la partie c/principes et méthodes comptables, la valeur des titres est comparée, chaque année, à leur valeur d'inventaire.

Ainsi, au 31 décembre 2017, seuls les titres de la Société OneFit ne sont pas dépréciés et sont conservés pour une valeur nette de 4 250 k€.

Au 31 décembre 2017, les immobilisations financières sont principalement constituées de créances rattachées aux participations dans les filiales de la société :

- EOS imaging Inc. : basée aux Etats-Unis, EOS imaging Inc est une Société de droit américain au capital de \$1 dont le siège social est au 185 Alewife Brook Parkway, suite #410, Cambridge, MA 02138, USA.
- EOS imaging GmbH : basée en Allemagne, EOS imaging GmbH est une Société de droit allemand au capital de 25 000 euros, dont le siège social est situé au Collection Business Centers GmbH, Thurn-und-Taxis-Platz 6, 60313 Frankfurt.
- EOS image, Inc : basée au Canada, EOS image Inc est une Société légalement constituée en vue de la partie IA de la loi sur les compagnies du Québec, dont le siège social est situé 300 rue du Saint Sacrement, à Montréal, Québec, Canada.
- OneFit Medical : Société par actions simplifiée française au capital de 115 714 euros dont le siège social est situé 18 rue Alain Savary à Besançon (25000), immatriculée au Registre du Commerce des Sociétés de Besançon sous le numéro 534 162 219.
- EOS Imaging, Pte Ltd : basée à Singapour, EOS Imaging Pte Ltd est une société de droit asiatique au capital de \$70 000 singapouriens, dont le siège social est situé 51 Goldhill Plaza, #21-02/06, Singapour (308900).

Au 31 décembre 2017, la société détient 37 373 actions propres dans le cadre d'un contrat de liquidité qui s'est traduit par l'acquisition de 844 052 titres et la cession de 850 277 titres au cours de l'exercice, générant une plus-value nette de 13 K€ sur la période.

Tableau des filiales et participations (en milliers d'euros)

Filiales et participations	Désignation Filiales	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue	Valeur comparable des titres détenus		Prêt et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				(en %)	Brute	Nette					
En milliers d'euros											
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations											
Filiales (plus de 50 % du capital déieniu):											
	EOS Image Inc		(2 062)	100%			2 220		499	(185)	
	EOS Imaging Inc		(19 034)	100%			31 244		14 097	(3 355)	
	EOS Imaging GmbH	25	(348)	100%	25		1 728		1 147	39	
	OneFit	116	167	100%	4 250	4 250	1 367		1 463	278	
	EOS Imaging Pte Ltd	47	(412)	100%	47		385			(175)	

TABLEAU DES DEPRECIATIONS

	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations financières	8 991 973		(927 215)	8 064 758
Stocks	37 455	2 899		40 354
Créances clients	252 500	460 000		712 500
Autres créances	25 417 389	8 362 674	(6 196 279)	27 583 785
TOTAL	34 699 318	8 825 573	(7 123 494)	36 401 397

dont exploitation 462 899

dont financier 8 362 674 (7 123 494)

dont exceptionnel

L'augmentation nette de 2 166 k€ de la dépréciation des autres créances correspond à l'ajustement de la dépréciation au niveau de ces créances au 31 décembre 2017.

Dépréciation des créances clients : les créances dépréciées correspondent principalement à des ventes d'équipement EOS dont le délai de règlement peut parfois s'étendre contractuellement jusqu'à l'installation chez l'utilisateur final, par des équipes dédiées. La Direction procède à un suivi individuel de chacune de ces créances tout au long de l'année et évalue, à la clôture, au cas par cas et pour l'ensemble des clients, le risque de non recouvrement et donc la provision pour dépréciation éventuelle à comptabiliser. Au 31 décembre 2017, trois créances ont donné lieu à dépréciation partielle, pour un montant de 713 k€, soit 4,3% du montant brut du total des créances clients.

ETAT DES CREANCES

La ventilation et l'échéance des créances se présentent comme suit :

		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
<i>De l'actif immobilisé</i>	Créances rattachées à des participations	7 992 683		7 992 683
	Autres immobilisations financières	99 962		99 962
<i>De l'actif circulant</i>	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	16 515 721	16 515 721	
	Personnel et comptes rattachés	460	460	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 155	16 155	
	Etat - Impôts sur les bénéfices	1 154 991	1 154 991	
	Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	610 312	610 312	
	Groupe et associés	28 950 707		28 950 707
	Débiteurs divers	2 002 005	2 002 005	
Charges constatées d'avance		327 127	327 127	
Frais d'émission d'emprunts		183 822	116 508	67 314
TOTAL		57 853 945	20 743 279	37 110 666

PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir se décomposent comme suit :

	31-déc.-17	31-déc.-16
Créances clients		
Factures à établir	361 937	128 283
Créances fiscales et sociales		
Etat - Produits à recevoir	1 154 991	1 196 943
Autres créances		
Intérêts sur dépôt à terme bancaire		618
Fournisseurs - avoirs à recevoir	925 976	1 106 020
Subventions à recevoir	1 051 652	1 301 887
TOTAL	3 494 556	3 733 751

Le poste Etat-Produits à recevoir reprend les montants provisionnés au titre du Crédit d'Impôt Recherche pour 1 073 k€ et du CICE 2017 pour 82 k€.

Le poste Fournisseurs – avoirs à recevoir concerne principalement des retours de marchandises.

Le poste Subventions à recevoir correspond aux produits de subventions comptabilisées au titre des dépenses engagées au 31 décembre 2017 et non encore versées à cette date.

DISPONIBILITES

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	31-déc.-17	31-déc.-16
Dépôts bancaires à court terme	4 526 484	13 392 374
SICA V Monétaires	178 417	161 842
TOTAL	4 704 901	13 554 216

Les disponibilités sont essentiellement composées de comptes courants pour un montant de 4,5 millions d'euros et de valeurs mobilières de placement d'un montant de 178 k€, résultant de la mise en œuvre d'un contrat de liquidité.

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance ont toutes un caractère d'exploitation et s'analysent comme suit :

	31-déc.-17	31-déc.-16
Achats de matières et marchandises	7 587	11 689
Charges externes	319 540	300 465
TOTAL	327 127	312 154

ETAT DES DETTES

La ventilation et l'échéance des dettes se présentent comme suit :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	13 406 092	281 092	13 125 000	
<i>Emprunts et dettes auprès étab. crédits</i> à 1 an maximum à l'origine à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	1 125 000	500 000	625 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	8 228 838	8 228 838		
Personnel et comptes rattachés	1 469 346	1 469 346		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 028 274	1 028 274		
<i>Etats et autres collectivités publiques</i> Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	388 790	388 790		
Autres impôts, taxes et assimilés	224 854	224 854		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	25 652	25 652		
Autres dettes	1 284 033	1 284 033		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 199 663	1 199 663		
TOTAL	28 380 541	14 630 541	13 750 000	
Emprunts souscrits en cours de l'exercice				
Emprunts remboursés au cours de l'exercice	2 250 000			

Les emprunts et dettes financières divers concernent un prêt à taux zéro de 1,5 million d'euros accordé en 2013 par la BPI au titre de l'aide au développement de nouvelles fonctionnalités de l'équipement EOS.

Les emprunts remboursés cours de l'exercice concernent l'emprunt à taux zéro, pour un montant de 375 k€, ainsi que la part des intérêts de l'emprunt obligataire pour un montant de 1 875 k€.

CHARGES A PAYER

Les charges à payer s'analysent comme suit :

	31-déc.-17	31-déc.-16
Emprunts obligataires		
Intérêts courus	281 092	311 842
Fournisseurs et comptes rattachés		
Factures non parvenues	2 169 430	2 241 009
Dettes fiscales et sociales		
Indemnités de congés payés et primes à payer	1 458 176	1 187 964
Charges sociales à payer	694 502	541 919
Impôts et taxes à payer	224 854	217 631
Autres dettes		
Royalties à payer	1 284 033	856 068
TOTAL	6 112 086	5 356 432

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	31-déc.-17	31-déc.-16
Vente de maintenance	1 199 663	1 350 744
TOTAL	1 199 663	1 350 744

CAPITAUX PROPRES▪ **Evolution des capitaux propres**

	Capital Social	Prime d'émission et d'apport	Réserve légale	RAN	Résultat	TOTAL
Capitaux propres au 31-déc.-16	202 888	70 649 374	20 557	(56 857 789)	(10 257 372)	3 757 659
Affectation du résultat de l'exercice 2016				(10 257 372)	10 257 372	
Augmentation de capital en numéraire	23 527	8 495 491				8 519 018
Frais d'augmentation de capital						
Souscription BSA						
Résultat de l'exercice 2017					(5 380 021)	(5 380 021)
Capitaux propres au 31-déc.-17	226 415	79 144 865	20 557	(67 115 161)	(5 380 021)	6 896 655

▪ **Augmentations de capital**

Les augmentations de capital résultent des opérations suivantes :

- Exercice de 153 719 options, donnant lieu à la création de 153 719 actions nouvelles ;
- Emission de 1 868 000 actions nouvelles lors du placement privé réalisé en avril 2017 ;

- Emission de 185 000 actions en juin 2017, réalisée dans le cadre du PACEO mis en place en 2014 ;
- Création de 146 000 actions ordinaires nouvelles d'un centime d'euro de valeur nominale chacune, attribuées gratuitement aux salariés bénéficiaires de ces actions gratuites

▪ **Composition du capital social**

Au 31 décembre 2017, le capital social s'établit à 226 415 euros. Il est divisé en 22 641 483 actions ordinaires entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,01 €.

▪ **Options**

Les autres plans, émis par la Société, en cours au 31 décembre 2017 sont les suivants :

Type	Date d'octroi	Prix d'exercice	En cours au 31.12.2017
SO 2009	07/07/2009	1.00 €	383 795
SO 2010	06/07/2010	1.00 €	231 625
SO 2010	20/05/2011	1.00 €	12 000
SO 2012	21/09/2012	4.07 €	267 182
BSA	31/12/2012	4.24 €	40 000
SO 2014	23/05/2014	6.14 €	201 875
Actions gratuites	08/12/2015	- €	-
BSA	31/03/2015	4.71 €	120 000
BSA	01/03/2016	3.42 €	190 000
Actions gratuites	15/12/2016	- €	121 000
Actions de performance	15/12/2016	- €	216 000
Actions gratuites	07/09/2017	- €	50 000
Actions de performance	07/09/2017	- €	190 000
Actions gratuites	12/12/2017	- €	208 500
			2 231 977

Dans le cadre du plan d'attribution d'actions gratuites 2015, le Conseil d'Administration du 7 septembre 2017 a décidé l'émission de 50 000 actions gratuites ainsi que 190 000 actions de performance.

Dans le même cadre, le Conseil d'Administration du 12 décembre 2017 a décidé de l'émission de 208 500 actions gratuites.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises utilisées	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	434 540	90 188	(216 830)	307 898
Provisions pour garantie	968 250	770 000	(605 583)	1 132 667
Autres provisions pour risques et charges		91 457		91 457
TOTAL	1 402 790	951 645	(822 414)	1 532 022

*dont exploitation**951 645**(822 414)**dont financier**dont exceptionnel*

La provision pour litiges concerne des litiges salariaux en cours au 31 décembre 2017. Les montants provisionnés sont en accord avec les principes décrits au paragraphe 3 – Principes et méthodes comptables.

AVANCES CONDITIONNEES

Dans le cadre de sa participation au projet d'Innovation Stratégique Industrielle, la Société bénéficie d'une avance remboursable accordée par OSEO en juillet 2009, d'un montant maximum de 1 275 k€. Les versements réalisés s'élèvent à 822 k€. Ils correspondent à la part de financement contractuel des dépenses engagées par la Société, qui ont été inférieures aux prévisions établies à la date de signature du contrat.

Le 2 février 2016, la BPI a établi un constat de succès commercial partiel avec un abandon de créance de 269 k€ et la définition de nouvelles modalités de retour financières. Ainsi la société doit rembourser la somme de 553 k€ sur une période de 6 ans, le premier remboursement de cette aide étant intervenu en juin 2015 pour un montant de 45 k€. En juillet 2016, EOS imaging a procédé au deuxième remboursement pour un montant de 90 k€. En juin 2017, le troisième remboursement a été réalisé pour un montant de 105 k€. Le solde est ainsi ramené à 313 k€.

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Il n'existe pas de transaction avec des parties liées conclue à des conditions anormales de marché.

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	31-déc.-17			31-déc.-16
	France	Export	Total	
Production vendue de biens	6 009 374	21 713 502	27 722 876	22 286 238
Prestations de services	1 869 602	1 287 729	3 157 331	2 824 207
TOTAL	7 878 976	23 001 232	30 880 207	25 110 446

DEPENSES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société a poursuivi le développement de nouvelles fonctionnalités de l'équipement EOS et d'applications associées. Les frais de recherche et développement se sont élevés à 4 615 k€ en 2017 contre 3 762 k€ en 2016. Ces coûts sont comptabilisés pour leur totalité en charges de la période.

DOTATIONS ET REPRISES AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS – TRANSFERTS DE CHARGES

	Situation en début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Situation en fin d'exercice
Dépréciations	34 699 318	8 825 573	(7 123 494)	36 401 397
Provisions pour risques et charges	1 402 790	951 645	(822 414)	1 532 022
Sous-Total	36 102 108	9 777 218	(7 945 908)	37 933 419
Amortissements	3 662 016	554 001	(33 121)	4 182 896
TOTAL	39 764 124	10 331 219	(7 979 029)	42 116 315

dont exploitation 1 968 545 (855 535)

dont financier 8 362 674 (7 123 494)

dont exceptionnel

RESULTAT FINANCIER

	31-déc.-17	31-déc.-16
Produits financiers		
Revenus des créances rattachées à des participations		122 598
Autres intérêts et produits assimilés	149 253	18 745
Résultat de change	54 633	6 500
Reprise provision (*)	7 123 494	12 194 757
<i>Sous-total</i>	7 327 380	12 342 600
Charges financières		
Intérêts et charges assimilées	1 187 080	1 020 741
Résultat de change	27 344	40 536
Provision pour dépréciation et provisions (*)	8 362 674	18 636 159
<i>Sous-total</i>	9 577 098	19 697 437
TOTAL	(2 249 718)	(7 354 837)

(*) : sur créances rattachées à des participations.

RESULTAT EXCEPTIONNEL

	31-déc.-17	31-déc.-16
Produits exceptionnels		
Cession d'actifs immobilisés	74 738	143 406
<i>Sous-total</i>	74 738	143 406
Charges exceptionnelles		
Cession d'actifs immobilisés	73 183	186 999
Amendes et pénalités	450	
<i>Sous-total</i>	73 633	186 999
TOTAL	1 105	(43 594)

Les charges et produits sur cession d'actifs immobilisés concernent les actions propres.

e. AUTRES INFORMATIONS

FISCALITE LATENTE OU DIFFEREE

Au 31 décembre 2017, le montant total des déficits reportables s'élève à 56 278 milliers d'euros et comprend 8 588 milliers d'euros de déficit fiscal de la période.

EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen se décompose comme suit :

Personnel salarié	31-déc.-17	31-déc.-16
Cadres	72	70
Non cadres	11	11
TOTAL	83	81

ENGAGEMENTS HORS BILAN▪ **Abandon de créance**

Le 31 décembre 2014, la société a consenti un abandon de sa créance de 600 000 euros envers la société OneFit. Cet abandon de créance est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune défini par la reconstitution des capitaux propres de la société OneFit à hauteur au moins de la moitié de son capital social. En cas de retour à meilleure fortune, la société OneFit s'engage à réinscrire au crédit du compte courant de la société, dans les six mois de la clôture de chaque exercice social et jusqu'à concurrence de la somme abandonnée, une somme égale à 20% de son bénéfice net de l'exercice tel qu'apparaissant à la ligne HN de l'imprimé fiscal n°2053, étant précisé que cette affectation ne devra pas abaisser ses capitaux propres en dessous de la moitié de son capital social. En cas de résultat comptable déficitaire, le déficit serait reporté sur les exercices suivants et la réinscription de la créance n'interviendrait qu'à partir de l'exercice au cours duquel le déficit aura été imputé et pour la fraction du bénéfice restant après déduction des pertes.

▪ **Contrats**

Dans le cadre de la maîtrise de ses coûts d'approvisionnement, le Groupe a été amené à mettre en place des contrats de fourniture moyen terme qui pour certains incluent des engagements de volume. Dans le cadre de ces contrats, le Groupe pourrait être amené à verser des indemnités si ces volumes n'étaient pas honorés.

▪ **Indemnités de fin de carrière**

Conformément aux dispositions de la loi française, la société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement aux organismes qui gèrent les programmes de retraite des cotisations calculées sur la base des salaires. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Les indemnités légales et conventionnelles sont évaluées pour chacun des salariés présents à la clôture en fonction de son ancienneté théorique le jour de son départ en retraite. Le montant des engagements est évalué selon la méthode des unités de crédit projetées qui est une méthode rétrospective avec salaire de fin de carrière. Cette méthode consiste à calculer le montant des droits projetés à la retraite au prorata de l'ancienneté sur la période de constitution de ces droits.

Les hypothèses retenues pour la détermination des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

Date d'évaluation	31/12/2017	31/12/2016
Modalités de départ à la retraite	<i>Pour l'ensemble des salariés : départ volontaire à 65 ans</i>	<i>Pour l'ensemble des salariés : départ volontaire à 65 ans</i>
Taux de charges sociales	50 %	50 %
Taux d'actualisation	1,90%	1,85 %
Tables de mortalité	INSEE TD / TV 2011 – 2013	INSEE TD / TV 2011 – 2013
Taux d'augmentation des salaires (inflation incluse)	4%	3%
Taux de rotation	Taux moyen de 7,25 %, lissé par classe d'âge	Taux moyen de 7,25%, lissé par classe d'âge

Les droits accordés aux salariés de la société en France sont définis par les conventions collectives suivantes :

- Accords Nationaux de la Métallurgie (cadres et non-cadres)
- Accord régional de la Métallurgie : région parisienne (non-cadres uniquement).

Au 31 décembre 2017 le montant des engagements au titre des indemnités de fin de carrière s'élève à 430 k€.

▪ **Obligations au titre des contrats de location simple**

Pour son siège social, la société a un contrat de location. Les baux immobiliers sont consentis pour une durée de neuf années entières et consécutives avec la possibilité pour la société de donner congé des baux tous les trois ans uniquement.

Deux des baux ayant une échéance en 2017 sont prolongés tacitement par période de trois mois. Le montant des loyers et charges futurs s'analyse comme suit au 31 décembre 2017 :

	Total	Paielements dus par période		
		A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Contrats de location simple	266 269 €	213 878 €	52 391 €	-
TOTAL	266 269 €	213 878 €	52 391 €	-

Le montant des loyers comptabilisé en charges au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élève à 351 k€.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres engagements hors bilan significatifs ou qui pourraient le devenir dans le futur.

RISQUE DE MARCHE

Risque de liquidité

La trésorerie est détenue dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que dans un objectif de placement ou pour d'autres finalités. Elle est facilement convertible en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité. Elle a notamment procédé à un examen exhaustif des remboursements de l'avance remboursable détaillée au paragraphe « d – notes relatives au bilan et compte de résultats / Avances conditionnées » et à celui de l'emprunt obligataire, dont les échéances sont détaillées ci-dessous :

Echéancier des passifs financiers	Valeur au bilan	A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	13 406 092	281 092	13 125 000	
Prêt à taux zéro	1 125 000	500 000	625 000	
Avance OSEO -2009	312 883	125 080	187 803	
Total passifs	14 843 975	906 172	13 937 803	

Dans le cas où la Société ne respecterait pas les conditions contractuelles prévues dans les conventions d'avances remboursables conclues, elle pourrait être amenée à rembourser les sommes avancées de façon anticipée. Une telle situation pourrait priver la Société de certains moyens financiers requis pour mener à bien ses projets de développement.

Concernant l'emprunt obligataire, le contrat d'emprunt prévoit un certain nombre d'obligations contractuelles, dont notamment le respect de certains ratios (endettement net maximum, service de remboursement de la dette / chiffre d'affaires). Dans le cas où la Société ne respecterait pas les conditions contractuelles prévues dans le contrat d'emprunt obligataire, elle pourrait être amenée à rembourser des moyens financiers requis pour mener à bien ses projets de développement. Le risque de non atteinte de ces ratios est jugé très faible par la Société.

Sur la base de cet examen, la Société considère être en mesure de faire face à l'ensemble de ses échéances à venir au cours des 12 prochains mois. Toutefois, la Société continuera dans le futur

d'avoir des besoins de financements importants pour le développement de ses technologies et la commercialisation de ses produits.

Risque de change

Les filiales ont pour objet la distribution et la commercialisation des produits du groupe aux Etats-Unis, au Canada, à Singapour et en Allemagne. Dans ce cadre, elles sont financées intégralement par la maison mère avec laquelle elles ont mis en place des conventions de services et de comptes courants.

Les principaux risques de change opérationnels du groupe concernent la conversion en euros des comptes en US\$ de EOS Imaging Inc., en CAN\$ de EOS Image Inc et en SING\$ de EOS imaging Pte Ltd. La société est ainsi exposée à la variation du taux de change € / US\$, € / CAN\$ et € / SING\$, par l'intermédiaire de ces filiales.

La société n'a pas pris, à son stade de développement, de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de change. En revanche, la société ne peut exclure qu'une augmentation importante de son activité ne la contraigne à une plus grande exposition au risque de change. La société envisagera alors de recourir à une politique adaptée de couverture de ces risques.

Risque de crédit

La Société exerce une gestion prudente de sa trésorerie disponible. La trésorerie comprend les disponibilités et les instruments financiers courants détenus par la Société (essentiellement des SICAV monétaires et des comptes à terme). Au 31 décembre 2017, ces titres sont exclusivement des titres à revenus fixes ou déterminables et à échéances fixées, autres que les prêts et créances, et que la Société a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à l'échéance.

Le risque de crédit lié à la trésorerie et aux instruments financiers courants n'est pas significatif en regard de la qualité des institutions financières auxquelles la Société fait appel.

Concernant ses clients, la Société n'a pas de concentration importante de risque de crédit. La Société a mis en place des politiques lui permettant de s'assurer que ses clients ont un historique de risque de crédit approprié. Toutefois, la Société doit tenir compte de délais de règlements clients variables, qui dépendent de différents facteurs :

Facteurs sectoriels :

- La Société commercialise des équipements d'imagerie médicale pour lesquels l'installation, la formation des utilisateurs et la recette de l'équipement peuvent être assez longs. Ces trois éléments sont des conditions nécessaires au règlement de l'équipement, même si des acomptes à la commande sont parfois obtenus ;
- La Société peut être amenée à accorder des délais de règlement assez longs dans le cadre de la négociation de l'acte de vente ;
- Les délais de règlement des hôpitaux publics sont traditionnellement longs, indépendamment des conditions contractuelles accordées.

Facteurs géographiques :

- Les délais de règlement sont traditionnellement longs dans certaines zones géographiques (Asie, Moyen Orient).

Le taux de collecte sur les factures de moins de 12 mois a augmenté sensiblement. L'apurement des créances plus anciennes est plus lent. L'action est poursuivie sur les ventes export en distribution, sur lesquelles des progrès significatifs sont attendus cette année.

Enfin, les dépréciations éventuelles sont évaluées sur une base individuelle et prennent en compte différents critères comme l'existence de risques de non recouvrement ou de l'expérience développée par la Société avec le distributeur débiteur.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition de la société au risque de taux d'intérêt concerne principalement la trésorerie. Celle-ci est composée essentiellement de comptes à terme. Les variations de taux d'intérêt n'ont pas d'incidence sur la rémunération des comptes à terme dont le taux de rendement est fixe.

Au 31 décembre 2017, les dettes financières de la société ne sont pas soumises au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne le prêt à taux zéro et l'avance remboursable à taux fixe.

REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Les rémunérations des membres des organes de direction ne sont pas communiquées, car ceci reviendrait à donner des indications de rémunérations individuelles.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés au titre de l'exercice 2017 est de 114 milliers d'euros.

En milliers d'euros		31/12/2017	
		Deloitte	Fi Solutions
Audit			
<i>Commissariat aux comptes, certification et examen des comptes individuels et consolidés</i>			
- Eos Imaging SA		55	26
- Filiales intégrées globalement (Eos Imaging Inc, Eos Image Inc, Eos Imaging GmbH, Onefit Medical, EOS Imaging Pte Ltd)			
<i>Services autres que la certification des comptes (*)</i>			
- Eos Imaging SA		33	
- Filiales intégrées globalement (Eos Imaging Inc, Eos Image Inc, Eos Imaging GmbH, Onefit Medical, EOS Imaging Pte Ltd)			
Sous Total		88	26
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement			
<i>Juridique, social, fiscal</i>			
<i>Autres</i>			
Sous Total			
Total		88	26

(*) Les services autres que la certification des comptes concernent principalement la mission d'organisme tiers indépendant et des attestations requises par les textes légaux et réglementaires.

EVENEMENTS POSTERIEURS

Afin de soutenir la croissance de son activité en 2018, EOS imaging a souhaité faire évoluer son contrat d'emprunt obligataire avec IPF :

- L'amortissement des trois premières tranches est suspendu à partir de décembre 2017 jusqu'en juin 2019, avec une fin d'amortissement reportée à juin 2022
- Une nouvelle tranche de 5 millions d'euros a été souscrite en janvier 2018, avec un remboursement partiel entre décembre 2021 et décembre 2022 et 60% in fine, sans émission supplémentaires de BSA, les autres conditions étant comparables à celles de la précédente tranche.

Aucun autre évènement significatif n'est survenu depuis la clôture.